



Communiqué de Presse

3 millions d'euros pour le château de Versailles au titre du plan de relance

L'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles prend acte avec satisfaction de la signature par la ministre de la Culture et de la Communication et par le ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance de la convention permettant à l'Établissement public de bénéficier de 3 M€ (2,4 M€ en 2009, 0,6 M€ en 2010) supplémentaires au titre de son schéma directeur de travaux. Cette enveloppe sera entièrement affectée à l'accélération des travaux de restauration du Grand Commun, ce qui permettra de rendre plus rapidement au public les espaces du château actuellement occupés par ses services administratifs, scientifiques et techniques.

Le bâtiment du Grand Commun, qui regroupait sous l'Ancien Régime toutes les fonctions « logistiques » du château, a eu plusieurs fonctions depuis la Révolution. Hôpital militaire Dominique Larrey jusque dans les années 1990, il est aujourd'hui remis en dotation à l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles. C'est un vaste quadrilatère de 75m de côté comportant quatre niveaux, bâti autour d'une cour de 1 600 m².

Le Grand Commun doit accueillir deux entités distinctes :

1. **dans ses bâtiments : les services administratifs, scientifiques et techniques** de l'Établissement public, la bibliothèque et la documentation, ainsi que certaines réserves et ateliers.
2. **sous la cour : un pôle énergétique et des réserves** pour des œuvres d'art de grand format.

Le regroupement dans un seul lieu de services et de fonctions aujourd'hui dispersés dans le château permettra de mener les différents programmes d'amélioration de l'accueil du public, en particulier la création des espaces dédiés aux visiteurs individuels dans le pavillon Dufour. Cette opération va également d'une certaine façon rendre au Grand Commun sa mission « historique » de site de services pour le château.

Dans le cadre du schéma directeur du « Grand Versailles » arrêté en 2003, **une première phase d'aménagement sur la moitié Ouest du bâtiment** a été lancée fin 2007 et doit s'achever fin 2009. Ces travaux confiés par mandat à l'EMOC sont décomposés en trois opérations :

Contacts presse :

Aurélie Gevrey,
Hélène Dalifard
Violaine Solari,
01.30.83.77.03 / 77.14 / 75.21
presse@chateauversailles.fr

1. La restauration du clos, du couvert et des espaces remarquables, sous la maîtrise d'œuvre de Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques.
2. L'aménagement intérieur, confié à Bernard Desmoulin, architecte, associé à BETCI.

3. Le pôle énergétique, conçu par Frédéric Didier associé à Jacobs-Serete.

Le calendrier du schéma directeur prévoyait que la deuxième partie du bâtiment serait aménagée à compter de 2010. Cette deuxième phase, pour le Grand Commun, est chiffrée à 37 M€.

Le plan de relance permet d'engager, dès 2009, des travaux initialement intégrés dans cette deuxième tranche.

Opérations spécifiques financées par le plan de relance

Ce sont trois opérations de nature patrimoniale et suivies par l'architecte en chef des monuments historiques qui seront engagées à ce titre dès la fin du mois de mars. Elles s'achèveront pour les trois de façon échelonnées entre décembre 2009 et février 2010.

- 1. La restauration de deux escaliers droits – Budget 1 600 000 €**

Ces escaliers monumentaux situés dans l'axe nord-sud du bâtiment marquent la frontière entre la partie occidentale du bâtiment, traitée en première phase, et la partie orientale, traitée en deuxième phase. Les murs, marches et parements de briques des voûtes doivent être restaurés. Les travaux nécessitent l'intervention d'entreprises de maçonnerie, de pierre de taille, de peinture, de menuiserie, de lustrerie.

- 2. La restauration partielle d'espaces du rez-de-chaussée et d'un escalier – Budget 950 000 €**

Ces espaces devaient être aménagés initialement à compter de 2010. Ce sont de grandes salles dotées de belles voûtes et de murs de pierre qui abritaient à l'époque de Louis XIV la « bouche » des communs. Ces espaces doivent faire l'objet d'une restauration importante qui nécessitera l'intervention d'entreprises de maçonnerie, de pierre de taille, de peinture, de menuiserie, de menuiserie, de charpente.

- 3. La restauration du soubassement de la façade sur cour – Budget 450 000 €**

Cette façade fait d'ores et déjà l'objet d'une restauration dans sa partie supérieure. Pour des raisons économiques, le soubassement avait été écarté de cette tranche de travaux.

Ce soubassement peut donc maintenant être intégré dans le programme de restauration qui nécessitera l'intervention d'entreprises de maçonnerie, de pierre de taille, d'échafaudages, de menuiserie.

Contacts presse :

Aurélie Gevrey,
Hélène Dalifard
Violaine Solari,
01.30.83.77.03 / 77.14 / 75.21
presse@chateauversailles.fr